



**RAPPORT DU JURY**  
**DES CONCOURS INTERNE ET EXTERNE DE**  
**CONTROLEUR DES DOUANES, BRANCHE**  
**DE LA SURVEILLANCE, SPECIALITE**  
**MAINTENANCE NAVALE**  
Session 2013

AVRIL 2014



# I. Présentation du concours

L'arrêté du 3 mars 1997 a fixé les règles d'organisation des concours et examens professionnels de recrutement dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects.

## 1.1 Les conditions pour concourir

Les conditions pour concourir résultent de l'article 5 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et de l'article 7 du décret n° 95-380 du 10 avril 1995 modifié fixant le statut particulier du corps des contrôleurs des douanes et droits indirects.

Les candidats se présentant aux concours de contrôleur des douanes et droits indirects de la branche de la surveillance dans la spécialité « maintenance navale » doivent satisfaire aux conditions d'aptitude physique prévues par l'arrêté du 16 avril 1986 modifié relatif aux conditions d'aptitude physique à la profession de marin à bord des navires de pêche, de commerce et de plaisance et par l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux conditions d'aptitude physique particulières pour l'accès aux emplois de certains corps de fonctionnaires.

## 1.2 La nature et le programme des épreuves

L'architecture du concours de contrôleur des douanes dans la spécialité « maintenance navale » doit permettre de confirmer que les agents sélectionnés ont toutes les qualités requises pour assumer les tâches et responsabilités futures qui leur seront confiées. Les épreuves sont les suivantes :

- **Admissibilité : trois épreuves écrites obligatoires et une épreuve écrite facultative**

### → Concours externe

Epreuve n° 1 : Rédaction d'une note sur un sujet d'ordre général relatif aux problèmes économiques, culturels ou sociopolitiques du monde contemporain à partir d'un dossier (durée 3 heures – coefficient 3 – note éliminatoire inférieure à 5). Cette épreuve est destinée à vérifier les qualités d'expression, d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à dégager des conclusions.

Epreuve n° 2 : Composition sur une ou plusieurs questions portant sur des connaissances techniques de mécanique et d'électrotechnique navale (durée 4 heures – coefficient 6 – note éliminatoire inférieure à 5). Cette épreuve est destinée à vérifier que le candidat possède les connaissances scientifiques et techniques requises et qu'il est capable de les mobiliser pour résoudre un problème technique.

Epreuve n° 3 : Au choix : Mathématiques (solution à un ou plusieurs problèmes ou exercices) ou électricité et électronique navale (solution à un ou plusieurs exercices suivis de questions) (durée 3 heures – coefficient 3 – note éliminatoire inférieure à 5)

Epreuve n° 4 (facultative) : Traduction sans dictionnaire, sauf pour l'arabe, d'un texte rédigé dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien ou russe (durée 1 heure – coefficient 2 – seuls comptent les points supérieurs à 10).

### → Concours interne

Epreuve n° 1 : Epreuve identique à celle du concours externe

Epreuve n° 2 : Epreuve identique à celle du concours externe

Epreuve n° 3 : Composition sur un sujet, comprenant une réponse à une question et la résolution d'un ou plusieurs cas pratiques, portant sur les missions, l'organisation et la réglementation douanière. Trois sujets sont proposés au choix (durée 3 heures – coefficient 3 – note éliminatoire inférieure à 5). Cette épreuve est destinée à vérifier que le candidat connaît son environnement de travail ainsi que la réglementation appliquée par l'administration des douanes.

Epreuve n° 4 (facultative) : Traduction sans dictionnaire, sauf pour l'arabe, d'un texte rédigé dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien ou russe (durée 1 heure – coefficient 2 – seuls comptent les points supérieurs à 10).

- **Admission : deux épreuves orales obligatoires et deux épreuves facultatives pour le concours interne ; quatre épreuves orales obligatoires pour le concours externe.**

→ Concours externe

Epreuve n° 1 (préparation : 15 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 3 ; note éliminatoire inférieure à 5) : exposé sur un sujet portant sur des connaissances de mécanique et d'électrotechnique navale suivi d'un entretien d'ordre général, technique ou administratif avec les examinateurs permettant d'apprécier l'aptitude du candidat à exercer les tâches qui lui seront confiées.

Epreuve n° 2 (durée : 45 minutes ; coefficient 5 ; note éliminatoire inférieure à 5) : exercices pratiques de maintenance navale.

Epreuve n° 3 (durée : 10 minutes ; coefficient 2) : interrogation de langue étrangère consistant en une traduction orale en français d'un texte écrit dans la langue étrangère choisie suivie d'une conversation dans la même langue.

Les candidats ont le choix entre les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien ou russe.

Toutefois, cette langue doit être différente de celle que le candidat a éventuellement choisie pour l'épreuve écrite facultative n° 4 d'admissibilité. Cette épreuve est destinée à vérifier les connaissances du candidat en langue et notamment le vocabulaire utilisé dans le domaine de la navigation. Ce dernier devra donc être capable de traduire, comprendre et rédiger des phrases simples.

Epreuve n° 4 (coefficient 1) : épreuve d'exercices physiques portant sur la course à pied, le saut en hauteur, le lancement du poids et la natation.

→ Concours interne

Epreuve n° 1 : Epreuve identique à celle du concours externe.

Epreuve n° 2 : Epreuve identique à celle du concours externe.

Epreuve n° 3 (épreuve facultative) (durée : 10 minutes ; coefficient 2) : interrogation de

langue étrangère consistant dans la traduction orale en français d'un texte écrit dans la langue étrangère choisie, suivie d'une conversation dans la même langue.

Les candidats ont le choix entre les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien ou russe.

Toutefois, cette langue doit être différente de celle que le candidat a éventuellement choisie pour l'épreuve écrite facultative n° 4 d'admissibilité.

Epreuve n° 4 (épreuve facultative) (coefficient 1) : épreuves d'exercices physiques portant sur la course à pied, le saut en hauteur, le lancement du poids et la natation.

### **1.3 Composition du jury**

Les membres du jury et les examinateurs des concours interne et externe de contrôleur des douanes de la branche de la surveillance, spécialité « maintenance navale » étaient des personnels de la DGDDI et des enseignants de l'ENSM.

### **1.4 Nombre de postes**

L'arrêté du 9 octobre 2012 a fixé le nombre de postes offerts pour le concours de contrôleur des douanes de la branche de la surveillance, spécialité « maintenance navale » à 10 : 5 pour le concours interne et 5 pour le concours externe.

## **II. Les candidats aux concours externe et interne de contrôleur des douanes, branche de la surveillance, spécialité « maintenance navale »**

### **2.1 Inscrits/présents**

811 candidats se sont inscrits au concours (782 au concours externe et 29 au concours interne). Parmi les candidats inscrits, 27,49% étaient des femmes (28,13% pour le concours externe et 10,34% pour le concours interne)

Sur 811 candidats convoqués, seuls 81 se sont présentés aux trois épreuves (9,98%). 12,34% des candidats qui se sont présentés aux épreuves écrites étaient des femmes. Aucune de ces candidates n'a été déclarée admissible.

### **2.2 Les lauréats**

- **Concours externe**

Sur 14 candidats admissibles au concours externe, 11 se sont présentés à l'oral (3 candidats absents ou ne remplissant pas les conditions d'admission à concourir, notamment en terme de diplôme exigé). 7 candidats ont été éliminés à la suite de l'une des épreuves d'admission. La meilleure moyenne obtenue par un candidat sur l'ensemble des épreuves du concours externe s'établit à 14,30/20.

La moyenne d'âge des candidats admis est de 36 ans. Le plus jeune lauréat a 32 ans et le plus âgé 44 ans.

- **Concours interne**

Sur 7 candidats admissibles au concours interne et qui se sont présentés à l'oral, 4 candidats ont été éliminés à la suite de l'une des épreuves d'admission. La meilleure moyenne obtenue par un candidat sur l'ensemble des épreuves du concours externe s'établit à 12,59/20.

La moyenne du dernier candidat (non admis) s'établit à 8,37/20.

La moyenne d'âge des candidats admis est de 52 ans. Le plus jeune lauréat a 46 ans et le plus âgé 59 ans.

### III. Les épreuves d'admissibilité

#### 3.1 Généralités

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées du 4 au 6 mars 2013.

En interne, 7 candidats ont été déclarés admissibles sur les 14 composants (ratio de sélection admissibles/places : 1,4).

En externe, 14 candidats ont été déclarés admissibles sur les 67 composants (ratio de sélection admissibles/places : 2,8)

#### 3.2 Appréciation des travaux des candidats

- Concours externe

La moyenne générale des épreuves écrites, pour le concours externe 2013, s'établit à 7,87/20.

La moyenne la plus haute est de 16,50/20 et la moyenne la plus basse de 1/20

Les notes d'écrit, toutes épreuves confondues, s'échelonnent de 0,00 à 19,50.

Par palier, la moyenne est la suivante :

Résultats	Pourcentage de candidats
$\geq 10$	22%
Note éliminatoire	68%

Répartition des composants par option concernant l'épreuve n° 3 :

	Nombre de candidats ayant composé sur l'option	% de candidats ayant composé sur l'option
Mathématiques	27	52,94%
Electricité et électronique navale	24	47,06%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

- Concours interne

La moyenne générale des épreuves écrites, pour le concours interne 2013, s'établit à 8,50/20.

La moyenne la plus haute est de 13,75/20 et la moyenne la plus basse de 2,5/20.

Les notes d'écrit, toutes épreuves confondues, s'échelonnent de 1,00 à 18,00/20.

Par palier, la moyenne est la suivante :

Résultats	Pourcentage de candidats
$\geq 10$	42,85%
Note éliminatoire	42,85%

### 3.3 Observations sur les épreuves écrites d'admissibilité

- **Note de synthèse**

La méthodologie de la note de synthèse n'est pas acquise pour une grande majorité des candidats. De fait, les devoirs ne sont pas structurés autour d'un plan (apparent ou non) et d'une logique, les idées essentielles ne sont pas comprises et tous les documents n'ont pas été étudiés.

Concours externe :

La moyenne est de 8,82/20. La meilleure prestation a été notée 19/20, la moins bonne 3,00/20.

Résultats	Pourcentage de candidats
$\geq 10$	38%
Note éliminatoire	10,00%

Concours interne :

La moyenne est de 9,25/20. La meilleure prestation a été notée 17/20, la moins bonne 1,00/20.

Résultats	Pourcentage de candidats
$\geq 10$	50%
Note éliminatoire	14,28%

- **Connaissances techniques de mécanique et d'électrotechnique navale**

En dépit de quelques bonnes copies, la remarque récurrente des membres du jury porte sur le faible niveau de connaissances des candidats, notamment dans le domaine de l'électrotechnique.

De nombreuses copies ont été rendues pratiquement blanches ou avec des réponses très fantaisistes.

Concours externe :

La moyenne est de 6,82/20. La meilleure prestation a été notée 19,50/20, la moins bonne 0,00/20.

Résultats	Pourcentage de candidats
$\geq 10$	30%
Note éliminatoire	38,00%

Concours interne :

La moyenne est de 8,30/20. La meilleure prestation a été notée 15/20, la moins bonne 1,50/20.

Résultats	Pourcentage de candidats
$\geq 10$	42,85%
Note éliminatoire	21,42%

- **Mathématiques**

Les connaissances demandées (notamment sur les fonctions, les suites et les probabilités) ne sont pas acquises par une grande majorité des candidats.

Concours externe :

La moyenne est de 3,55/20. La meilleure prestation a été notée 13/20, la moins bonne 1,00/20.

Résultats	Pourcentage de candidats
$\geq 10$	11,11%
Note éliminatoire	66,66%

- **Electricité et électronique navale**

Les connaissances sont jugées bien en deçà des attentes.

Concours externe :

La moyenne est de 4,14/20. La meilleure prestation a été notée 12/20, la moins bonne 0,00/20.

Résultats	Pourcentage de candidats
$\geq 10$	8,33%
Note éliminatoire	54,16%

- **Missions, organisation et réglementation douanière**

Les membres du jury notent un manque d'investissement et de connaissances. A cela s'ajoutent des problèmes de forme et de rédaction des copies qui expliquent au final des résultats globalement décevants. A l'évidence les candidats doivent améliorer leur préparation.

Concours interne :

La moyenne est de 8,50/20. La meilleure prestation a été notée 18/20, la moins bonne 4,00/20.

Résultats	Pourcentage de candidats
$\geq 10$	35,71%
Note éliminatoire	14,28%

L'épreuve facultative de langue a rapporté entre 0 et 7 points aux candidats.

## **IV. Les épreuves d'admission**

### **4.1 La formation des membres du jury et des examinateurs**

L'ensemble des membres du jury a bénéficié d'une session de formation, animée par le service du recrutement de l'école nationale des douanes de Tourcoing, à la technique d'audition ainsi qu'aux problématiques de recrutement des contrôleurs de la surveillance, en spécialité maintenance navale. Compte tenu du faible nombre de candidats, un seul groupe d'examineurs par épreuve a auditionné l'ensemble des candidats des deux concours à raison de 4 à 5 candidats par vacation (demi-journée).

## 4.2 Le contexte de déroulement des épreuves orales

Les épreuves d'admission se sont déroulées du 11 au 13 juin 2013 à l'Ecole Nationale Supérieure Maritime à Sainte-Adresse (76), près du Havre.

Chacun des candidats a passé dans la même demi-journée l'ensemble des épreuves orales d'admission (hormis le sport qui s'est déroulé dans chacune des directions entre le 20 et le 24 mai 2013).

Il est à noter que quelques candidats ne s'étaient pas munis du matériel de sécurité (blouse et chaussures de sécurité) indispensable à leur présentation à l'épreuve d'admissibilité n°2 (exercices pratiques de maintenance navale). La convocation aux épreuves orales qui leur a été adressée individuellement avant les épreuves mentionnait pourtant un équipement de sécurité obligatoire. Ces candidats ont pu passer les épreuves grâce la bienveillance d'autres candidats qui ont prêté à leur initiative le matériel indispensable.

## 4.3 Données chiffrées

D'une manière générale, les membres du jury ont souligné le faible niveau des candidats.

- **Concours externe**

La moyenne des épreuves orales s'établit à : 8,76/20.

Par palier, la moyenne est la suivante :

Résultats	Pourcentage de candidats
$\geq 10$	27,27%
Note éliminatoire	63,63%

Pour l'épreuve n° 1 (entretien avec le jury), la moyenne est de 7,67/20. La meilleure prestation a été notée 13,6/20, la moins bonne 3,00/20.

Résultats	Pourcentage de candidats
$\geq 10$	36,36%
Note éliminatoire	54,54%

Pour l'épreuve n° 2 (exercices pratiques de maintenance navale), la moyenne est de 8,09/20. La meilleure prestation a été notée 17/20, la moins bonne 2,5/20.

Résultats	Pourcentage de candidats
$\geq 10$	36,36%
Note éliminatoire	36,36%

Pour l'épreuve n° 3 (langue étrangère), la moyenne est de 11,18/20. La meilleure prestation a été notée 20/20 et la moins bonne 5/20.



Résultats	Pourcentage de candidats
$\geq 10$	63,63%
Note éliminatoire	0%

Pour l'épreuve n° 4 (épreuves sportives), la moyenne est de 10,67/20. La meilleure prestation a été notée 13,20/20 et la moins bonne 6,80/20.

Résultats	Pourcentage de candidats
$\geq 10$	63,63%
Note éliminatoire	0%

- **Concours interne**

La moyenne des épreuves orales s'établit à : 7,70/20.

La moyenne la plus haute est à 12,16/20 et la plus basse à 2,23/20.

Par palier, la moyenne est la suivante :

Résultats	Pourcentage de candidats
$\geq 10$	28,57%
Note éliminatoire	57,14%

Pour l'épreuve n° 1 (entretien avec le jury), la moyenne est de 6,27/20. La meilleure prestation a été notée 14,6/20, la moins bonne 3,00/20.

Résultats	Pourcentage de candidats
$\geq 10$	14,28%
Note éliminatoire	42,85%

Pour l'épreuve n° 2 (exercices pratiques de maintenance navale), la moyenne est de 7,71/20. La meilleure prestation a été notée 14/20, la moins bonne 1,5/20.

Résultats	Pourcentage de candidats
$\geq 10$	28,57%
Note éliminatoire	28,57%

Les épreuves facultatives ont rapporté entre 0 et 16 points aux candidats.

#### **4.4 Appréciation générale et attentes du jury**

- **Entretien avec le jury**

Les candidats ont montré de grandes difficultés dans la réalisation de la première partie de l'entretien qui concerne l'exposé d'un sujet préparé au préalable durant 15 minutes. Il apparaît clairement que dans les domaines de la mécanique, de l'électrotechnique et de l'électricité navale, le programme n'a pas été révisé et les candidats se sont contentés de leurs acquis professionnels. En effet, la majorité des candidats, au concours externe comme interne, a connu une expérience professionnelle dans le milieu de la mécanique navale et disposait donc des matériaux utiles pour un exposé consistant sans toutefois que cela soit suffisant.

Les exposés étaient peu structurés et l'attitude en retrait des candidats ne relayait pas une éventuelle motivation affichée dans le propos. Sur le fond, l'exposé des motivations était globalement succinct. Beaucoup de candidats ont montré une connaissance très limitée du rôle de la douane et de ses missions et plus largement de l'administration et du service public.

- **Exercices pratiques de maintenance navale**

Nombre de candidats ont montré des lacunes dans leurs connaissances des aspects électriques et électrotechniques alors que l'aspect mécanique est mieux connu.

Les meilleurs candidats ont fait preuve d'une bonne capacité de réflexion autour des problèmes qui leur étaient exposés.

- **Langue étrangère**

Le niveau des candidats est très disparate. Malgré un vocabulaire parfois très limité et simple, les candidats peuvent parvenir à s'exprimer et à tenir une conversation dans le délai imparti.

De toute évidence, la préparation à cette épreuve doit être améliorée.

- **Epreuves sportives**

Ici encore, un manque de préparation est à souligner. Le poids de l'épreuve dans la réussite au concours est sans aucun doute sous-estimé par les candidats.

\*\*\*\*\*

Le concours s'est déroulé de manière très satisfaisante grâce à la collaboration efficace de l'ENSM du Havre.

La principale et dernière recommandation à formuler aux candidats n'ayant pas rencontré cette année le succès est de sortir du cadre professionnel qu'ils pratiquent au quotidien et de se préparer réellement aux épreuves en révisant et en élargissant leurs connaissances et de prendre pleinement conscience que le métier qui leur est proposé n'est pas celui de mécanicien, de marin ou de douanier mais les trois à la fois.